

# COMMUNE DE BRASSEUSE

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 19/09/2022 à 16h00

*Après convocation légale envoyée le 12/09/2022, la réunion s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Maxime ACCIAI, maire.*

*Monsieur le maire vérifie les conditions de quorum : 8 présents*

**Présents :** Maxime Acciai, Amaddio Acciai, Chantal Torcheux, Odile Paillot, Aline DESCARTES, Martine NERET, Marie POURPLANQUE, Benoit THIBAUT

**Absents :** Antoine BIGAND, Christophe SIURO

**Pouvoir :** Antoine BIGAND donne pouvoir à voter en son nom à Maxime ACCIAI

**Nomination du secrétaire de séance :** Madame Aline DESCARTES est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

## **1 – Travaux de l'Assainissement : augmentation des travaux de 10 à 13 % (à peu près 10 000 €)**

Monsieur le Maire posera la question à la Banque des Territoires (auprès de qui la commune doit emprunter), à savoir si ces augmentations seront couvertes par la Banque des Territoires, si la Banque des Territoires peut ouvrir une ligne de crédit ?

La question sera posée demain à la Banque.

Sinon la commune sera obligée d'augmenter les impôts.

Une feuille de route est attendue de Verdi

## **2- Travaux de Place Viat-Bierry**

Les travaux envisagés avant la fin d'année, réparation du auvent du lavoir et un petit local technique pour l'électricité, en bois, charpente faite par les Ets Foucault. La dalle sera faite par la commune.

Le devis reçu des Ets Foucault est accepté pour 12 500 € ttc.

## **3 – Recrutement d'une secrétaire de mairie :**

La secrétaire de mairie en poste part en retraite le 15 mai 2023.

La personne est choisie et sera recrutée à mi-temps et viendra en poste un mois avant.

## **4 – Travaux de la mairie**

Le dossier du permis de construire a été accepté par l'Architecte des Bâtiments de France pour la construction d'un bâtiment à la place des anciens wc dans la cour, à l'extérieur, dans un premier temps.

Ces travaux devraient se commencer rapidement, le service technique devra abattre les cloisons dans l'ancien logement cet hiver lors du mauvais temps.

## **5 - Délibération n° 2022/0019**

**OBJET :** Avis sur l'enquête publique concernant la Déclaration d'intérêt général pour la mise en place d'un programme d'aménagement d'hydraulique douce sur le bassin versant de l'Aunette.

## 6 - Délibération n° 2022/0020

**OBJET :** Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : approbation de la méthode dite de « répartition dérogatoire libre »

### **Divers :**

- Le pot des nouveaux habitants sera le 30/09/2022
- L'échange de terrains avec le propriétaire de la propriété voisine est finalisé. (échange de terrains entre le Parc et le terrain derrière l'église, nous gardons l'accès aux cuves et réservoirs d'eau en cas de problème et d'agrandissement du cimetière.
- Les cérémonies du 11 novembre sont organisées par Rully – les enfants de Rully devraient chanter la Marseillaise pendant la commémoration – le pot est organisé par Rully. Cette année, Rully et Raray participeront à la cérémonie. Madame Marie Pourplanque est chargée de faire les invitations.
- Noël : prévoir la liste des personnes ayant 60 ans cette année
- Date du prochain conseil municipal : le 17/10/2022 à 16 h après la réunion d'assainissement

**Le Maire**  
Maxime ACCIAI



**Le Secrétaire de séance**  
Aline DESCARTES



**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H00**

Ont signé au Registre des Délibérations les membres présents  
Pour extrait conforme au registre des Délibérations de la Commune de Brasseuse, le 19/09/2022